

## Négociation sur le statut cadre : FO-Cadres lance une consultation publique

Le 21 décembre prochain débutera la négociation nationale interprofessionnelle sur le statut cadre conformément à l'une des dispositions de l'accord du 30 octobre 2015 sur les retraites complémentaires. Pour [FO-Cadres](#), qui a longtemps plaidé pour l'ouverture de cette négociation, l'enjeu des discussions doit conduire à remettre du collectif là où prévaut l'individuel.

Si la frontière entre cadres et non cadres se fait de plus en plus floue, la question de l'avenir de leur statut demeure plus que jamais d'actualité : que recouvre la fonction cadre ? Quelles sont les préoccupations de ces salariés ? Comment renforcer leur protection ? Quels nouveaux droits ? Comment redonner du sens à leur rôle dans l'entreprise ?

Afin d'apporter des réponses audibles et crédibles à ces principales questions, FO-Cadres entend recueillir l'expression des cadres pour bâtir ensemble les propositions syndicales à même de défendre au mieux leurs intérêts individuels et collectifs.

Dans cette perspective, FO-Cadres lance une consultation publique *via* sa plateforme numérique [forumcadres.com](http://forumcadres.com) développée à cet effet au cours de l'année. **Cette consultation est ouverte à tous les salariés, cadres et non-cadres, du 11 décembre 2017 au 15 janvier 2018.** Leurs regards croisés feront émerger les préoccupations du monde du travail quant au rôle et la place des cadres dans l'entreprise. C'est en redonnant la parole aux salariés en général et aux cadres en particulier dans une démarche participative que FO-Cadres entend poursuivre et enrichir son engagement syndical.

Cette consultation fera l'objet d'une restitution publique au cours du mois de février. Les réponses seront traitées et analysées de manière anonyme afin d'exploiter avec pertinence les éléments issus de cette prise de contact directe avec les cadres.

< Fin >

### À propos de FO-Cadres

FO-Cadres est l'union confédérale des cadres et ingénieurs Force Ouvrière. Elle est chargée de les accompagner et de représenter, défendre et promouvoir leurs intérêts sans les isoler des autres salariés. Ses services permettent à ses adhérents d'être informés des évolutions du monde professionnel dans lequel ils évoluent. Ses actions contribuent à la défense de leurs droits et permettent de traduire en revendications leurs préoccupations professionnelles et collectives.

### Contacts presse :

Éric Pérès - [eric.peres@fo-cadres.fr](mailto:eric.peres@fo-cadres.fr) - tél. 06 66 52 06 06